

Vers un BAC+3

BTS_A PA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole
Productions animales

Code RNCP : 38655

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce BTS est une formation diplômante de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture permettant à son titulaire d'être capable de :

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde ;
- Communiquer dans une langue étrangère ;
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser ;
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données ;
- Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de la filière et de son évolution ;
- Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité ;
- Participer au pilotage de l'exploitation d'élevage ;
- Déterminer des orientations à partir de l'analyse d'un contexte global ;
- Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, la sécurité, au bien-être animal et à la protection de l'environnement ;
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- Être âgé.e de moins de 30 ans
- Être titulaire (de préférence) soit :
 - Du Baccalauréat technologique STAV, STPA,
 - Du Baccalauréat général à orientation scientifique
 - Du Baccalauréat Professionnel CGEA

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait par inscription sur le portail "**Parcoursup**". Un entretien d'orientation est réalisé avec des membres de l'équipe des formateurs/trices en charge des enseignements au cours d'une commission d'admission organisée au CFA. L'entretien a pour but de valider le projet professionnel des candidat.es.

APPRENTISSAGE



DURÉE

Formation alternée sur deux ans :

- 20 ou 21 semaines en centre par an soit en moyenne 727.5h/an
- 27 ou 26 semaines en entreprise par an soit en moyenne 927.5h/an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pratiques sur plateaux techniques

Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation
par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT
ACCESSIBLE EN VAE
(NATURAPOLE.FR)

CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

MATIÈRES GÉNÉRALES	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques appliquées, statistiques • Informatique • Langue vivante (anglais) • Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation • Projet personnel et professionnel • Economie générale et droit du travail • EPS
MATIÈRES PROFESSIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'élevage et environnement/Economie politique des productions animales • Fonctionnement de l'exploitation agricole • Biologie et chimie liées aux productions animales/statistiques • Technologie générale et comparée des productions animales • MANipulation et intervention sur les animaux • Conduite d'un élevage porcin, bovin (et petits ruminants), équin, productions fourragères

ÉVALUATION - VALIDATION

La formation fait l'objet :

- D'un contrôle continu en cours de formation (écrit-oral-pratique-dossier)
- D'un examen terminal comportant 3 épreuves nationales en fin de 2^e année (écrit-oral sur dossier)

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : **78%**

Taux d'insertion professionnelle (à 12 mois, sortants 2020) : **100%**

Taux moyen de satisfaction (2019-2023) : **88%**

RÉMUNÉRATION pour l'apprentissage

Année / Classe \ Âge	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 25 - cfa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc